

FICHE FORMATEUR N°20

Qui dirige et comment dans les pays de l'Union Européenne ?

► **Objectifs pédagogiques :**

- Identifier les différents types de systèmes politiques de l'Union Européenne
- Identifier les valeurs communes aux systèmes politiques des différents pays de l'Union Européenne (Démocratie et République)
- Identifier les régimes politiques de quelques pays de l'Union européenne

► **Objectifs transversaux :**

- Rechercher des informations dans un dictionnaire ou une encyclopédie ou à l'aide d'Internet
- Se repérer sur le plan géopolitique

► **Activités possibles :**

- **A1** : S'approprier les notions de système et régime politiques
- **A2** : S'approprier la notion de Démocratie et de République
- **A3** : S'approprier les différents types de régimes en Europe

► **Mots clés et notions abordées :**

vocabulaire politique : démocratie, monarchie, parlement...

► **Mode :**

écrit, en sous-groupes, en individuel et à l'oral

► **Outils :**

site Internet, dictionnaire, documents associés à la fiche

Activité 1 [A1] : S'appropriier les notions de système et régime politiques

Exercice 1 [E1] : « Système politique » et « régime politique ».

- Lisez les définitions et répondez à une question :

Système politique :

Le système politique est un mode d'organisation d'un État. Le système politique comprend notamment le régime politique, la structure économique, l'organisation sociale, etc.

Les systèmes politiques sont nombreux. On y retrouve notamment la démocratie, le monarchisme, le féodalisme, le totalitarisme, l'autoritarisme, etc.

Régime politique :

Le régime politique est la forme d'organisation du pouvoir au sein d'un Etat. Le régime politique réfère notamment à la constitution d'un État, au mode du scrutin, à l'organisation du pouvoir entre les différentes composantes politiques du système, etc.

Il ne faut pas confondre un « régime politique » avec un « système politique ». Par exemple, dans un « système politique » comme la démocratie, on peut retrouver différents « régimes politiques », comme le régime parlementaire ou le régime présidentiel.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_politique
http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9gime_politique

- Quelle différence faites-vous entre système politique et régime politique ?
Le système politique est une notion plus large et englobe la notion de régime politique. Le système politique est le mode d'organisation de l'Etat dans son ensemble. Le régime politique concerne uniquement l'organisation politique de l'état.

Activité 2 [A2] : S'approprier la notion de Démocratie et de République

Exercice 1 [E1] : La démocratie

- Lisez le texte ci-dessous et répondez à une question :
(Certains mots du texte sont soulignés. Nous vous proposons de chercher le sens de ces mots s'ils ne sont pas clairs pour vous, soit en utilisant un dictionnaire, soit en cliquant dessus si vous avez la version informatisée du texte).

« Le terme démocratie s'oppose historiquement aux systèmes monarchiques ou oligarchiques où le pouvoir est détenu et transmis au sein d'un petit groupe.

On résume souvent ce corpus à la formule d'Abraham Lincoln : « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple », qui a été introduite dans la constitution de 1958 de la Cinquième République française. Ainsi, aujourd'hui encore, il n'existe pas de définition communément admise de ce qu'est ou doit être la démocratie. Depuis Montesquieu, cependant, les régimes politiques sont distingués grâce à la séparation des pouvoirs.

La démocratie est devenue un système politique (et non plus un simple régime) dans lequel la souveraineté est attribuée au peuple.

Par extension, le terme « démocratie » qualifie souvent tout pays qui est reconnu comme appliquant des principes démocratiques dans son fonctionnement.

Sur le plan international, la démocratie est considérée comme le système idéal à atteindre.

Typologie des démocraties

On oppose traditionnellement deux formes de démocraties : la démocratie directe et la démocratie indirecte ou représentative. Il existe cependant des régimes mixtes.

Démocratie directe

Dans la démocratie directe, le pouvoir est exercé directement par les citoyens, qui votent les lois, et le budget.

Démocratie indirecte ou participative

Dans la démocratie indirecte, les citoyens choisissent des représentants qu'ils chargent d'établir les lois et/ou de les exécuter.

Il existe donc deux types de démocratie indirecte ou représentative:

La démocratie représentative qui repose sur le mandat représentatif donné par le peuple à un gouvernement représentatif. C'est la forme de démocratie indirecte que l'usage a consacré.

La démocratie semi-directe

Les démocraties semi-directes qui empruntent aux deux formes de démocraties (directes et indirectes).

Les citoyens élisent des représentants qu'ils chargent d'établir les lois, mais les citoyens peuvent aussi être amenés à faire des lois par référendum (ou les refuser).

C'est le cas, par exemple, en France ou en Suisse ; davantage en Suisse, où le référendum est la norme, qu'en France, où le référendum reste exceptionnel.

Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mocratie>

- Expliquez cette phrase d'Abraham Lincoln :

« Le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ».

« **Le gouvernement du peuple** » : les membres de ce gouvernement sont issus du peuple. Il n'est pas constitué par une classe qui s'est approprié le pouvoir comme dans un régime oligarchique. Chaque membre du peuple peut devenir un de ses représentants.

« **Par le peuple** » : élu par le peuple au suffrage universel.

« **Pour le peuple** » : au service du peuple.

Document complémentaire pour le formateur :

Les autres principes et fondements de la démocratie :

- la liberté des individus ;
- la règle de la majorité ;
- l'existence d'une "constitution" et d'une juridiction associée (le Conseil constitutionnel en France) ;
- la séparation des pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire) ;
- la consultation régulière du peuple (élection et référendum) ;
- la pluralité des partis politiques ;
- l'indépendance de la justice.

La démocratie s'oppose aux autres régimes politiques que sont :

- la monarchie absolue (pouvoir aux mains d'un seul homme) ;
- l'aristocratie (pouvoir aux mains des meilleurs) ;
- l'oligarchie (pouvoir aux mains d'un petit nombre de personnes ou de familles) ;
- la théocratie (pouvoir aux mains d'une caste sacerdotale) ;
- l'empire, la dictature et autres régimes totalitaires.

On parle de **démocratie économique ou sociale** lorsque les droits sociaux, au logement, au travail, à l'éducation... sont garantis.

Source : <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Democratie.htm>

Exercice 2 [E2] : La République

- Lisez le texte ci-dessous et répondez à une question :
(Certains mots du texte sont soulignés. Nous vous proposons de chercher le sens de ces mots s'ils ne sont pas clairs pour vous, soit en utilisant un dictionnaire, soit en cliquant dessus si vous avez la version informatisée du texte).

République :

Étymologie : du latin *res publica*, chose publique.

La république est un système politique dans lequel l'État doit servir le "bien commun" et non des intérêts privés comme dans la monarchie. La souveraineté appartient au peuple qui exerce le pouvoir politique directement ou par l'intermédiaire de représentants élus. Ceux-ci reçoivent des mandats pour une période déterminée et sont responsables devant la nation. Par ses représentants, le peuple est la source de la loi. L'autorité de l'État s'exerce par la loi sur des individus libres et égaux.

Dans leur sens originel les termes "république" et "démocratie" sont assez proches, cependant "république" permet de faire la distinction avec les régimes monarchiques. De nos jours l'utilisation du terme République dans la désignation d'un Etat, ne suffit pas à faire de celui-ci un état démocratique. C'est par exemple le cas si une partie de la population ne peut participer aux élections ou présenter ses candidats. Exemple de régimes dits "républicains" non démocratiques : La France de Pétain, le Chili de Pinochet, l'Iran de Khomeyni, l'URSS... Le mot république, abusivement employé, peut ainsi cacher une dictature, une oligarchie ou une théocratie.

Source : <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Republique.htm>

- Quels critères inscrivent une république dans un système démocratique ?

Le mode d'organisation des élections au suffrage universel.

La liberté pour tous citoyens de se présenter comme candidat à une élection (La souveraineté appartient au peuple qui exerce le pouvoir politique directement ou par l'intermédiaire de représentants élus).

Activité 3 [A3] : S'appropriier les types de régime politique en Europe**Exercice 1 [E1] : Les critères pour faire partie de l'Union européenne**

- Lisez le texte ci-dessous et répondez à une question :
(Certains mots du texte sont soulignés. Nous vous proposons de chercher le sens de ces mots s'ils ne sont pas clairs pour vous, soit en utilisant un dictionnaire, soit en cliquant dessus si vous avez la version informatisée du texte).

L'Union européenne est un regroupement supranational d'Etats démocratiques. Lors d'un sommet du Conseil européen qui s'est tenu à [Copenhague](#) les 22 et 23 juin 1993, l'Union européenne a défini les [Critères de Copenhague](#) fixant les conditions qu'un pays doit remplir pour être éligible à l'[adhésion à l'Union européenne](#) :

- la stabilité de ses institutions garantissant la [démocratie](#), la primauté du droit, les [droits de l'homme](#), le respect des minorités et leur protection;
- l'existence d'une [économie de marché](#) viable ainsi que la capacité à faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché au sein de l'Union
- la capacité à assumer les obligations découlant de l'adhésion et notamment de souscrire aux objectifs de la politique et de l'[union économique et monétaire](#) »

Par conséquent, tous les [États membres de l'Union européenne](#) sont directement reconnus comme démocratiques, conformément aux critères de la [Freedom House](#). A partir de 2008, tous les États membres de l'UE sont considérés comme des [démocraties représentatives](#), cependant, ils n'ont pas tous le même système politique, découlant de leurs histoires respectives

(Freedom House est une organisation basée à [Washington](#), qui étudie l'étendue de la [démocratie](#) dans le monde).

Source :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8mes_politiques_des_%C3%89tats_membres_de_l'Union_europ%C3%A9enne

- Quelle est la condition que doit remplir un pays candidat à l'entrée dans l'Union européenne concernant son système politique ?

La démocratie doit être le système politique du pays, quel que soit le régime politique associé.

Exercice 2 [E2] : Les régimes politique dans l'Union Européenne

En sous-groupe

- Résumez la définition des régimes politiques présentés ci-après.

Groupe 1 : Monarchie constitutionnelle

- Lisez les documents ci-après sur la monarchie constitutionnelle. (Certains mots du texte sont soulignés. Nous vous proposons de chercher le sens de ces mots s'ils ne sont pas clairs pour vous, soit en utilisant un dictionnaire, soit en cliquant dessus si vous avez la version informatisée du texte).
- Surlignez les points importants permettant de définir les principes de fonctionnement de la monarchie constitutionnelle.
- Reportez ces points ci-dessous :

Notes pour le formateur :

Nous vous proposons de fournir les documents ci-joints en version informatisée afin que les stagiaires puissent cliquer sur les liens hypertextes, ce qui leur permettra d'accéder aux définitions des mots clés (monarque, constitution, séparation des pouvoirs, etc).

Vous trouverez ces textes en annexe.

Les documents sont présents dans la fiche stagiaire.

Sinon nous vous proposons d'utiliser la version papier et de fournir aux stagiaires des dictionnaires afin qu'ils recherchent le sens des mots clés qu'ils ne comprennent pas.

La recherche du sens de ces mots n'est pas obligatoire si les stagiaires ne rencontrent pas de difficultés.

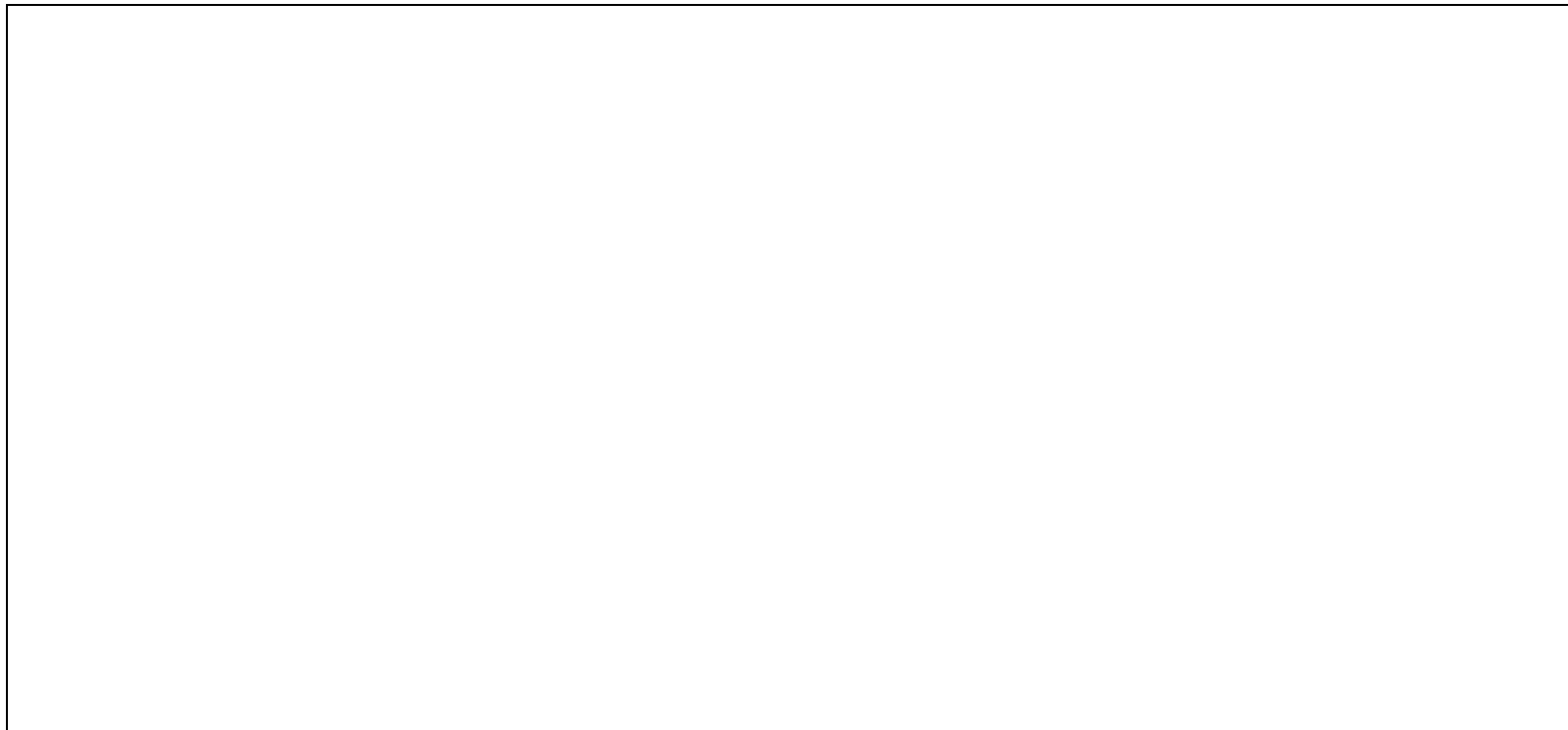
Monarchie constitutionnelle

Une **monarchie constitutionnelle** est un type de [régime politique](#) qui reconnaît un [monarque](#) élu ou héréditaire comme chef de l'État, mais où une [constitution](#) limite ses pouvoirs.

Les monarchies constitutionnelles modernes sont le plus souvent des monarchies parlementaires avec un système de [séparation des pouvoirs](#) où le monarque est le chef symbolique du [pouvoir exécutif](#). Ce pouvoir est en pratique dévolu à un [premier ministre](#) qu'il a nommé, devant avoir le soutien du [Parlement](#) et envers lequel son gouvernement est seul responsable.


Le monarque, indépendant des [partis politiques](#), dispose de prérogatives constitutionnelles afin d'exercer son rôle éminemment symbolique en tant que garant de la Constitution et de la démocratie, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale, mais aussi en tant que symbole de la continuité historique de l'État, représentant et garant de ses intérêts à l'étranger. Il peut également avoir un droit de regard, de conseil et d'avertissement sur la politique menée par le gouvernement, présider les séances du conseil des ministres, et être un arbitre, en cas de crise politique ou gouvernementale. De ce fait, il joue un rôle neutre et peut servir de médiateur, c'est en cela que le monarque est un « pouvoir modérateur » selon [Benjamin Constant](#). Ainsi, le monarque parlementaire règne mais ne gouverne pas, ou pour reprendre la formule exacte d'[Adolphe Thiers](#) : « Le roi n'administre pas, ne gouverne pas, il règne. »

Le monarque héréditaire peut être **roi** ou **reine**, comme dans la plupart des monarchies européennes, mais aussi **grand-duc** ou [grande-duchesse](#), comme au [Luxembourg](#), **prince**, comme à [Monaco](#) ou au [Liechtenstein](#), **émir**, comme au [Koweït](#), ou **empereur**, comme au [Japon](#).



Monarchie constitutionnelle

 Monarchie constitutionnelle ayant un système parlementaire

 Monarchie constitutionnelle où le souverain exerce un rôle plus ou moins important dans la politique du pays

Source : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Monarchie constitutionnelle](http://fr.wikipedia.org/wiki/Monarchie_constitutionnelle)

Groupe 1 (suite) :

- Situez sur la carte précédente, en les surlignant et en inscrivant leur nom, les quatre pays suivants :
 - le Royaume – Uni
 - le Canadaqui sont des Monarchies constitutionnelles ayant un système parlementaire.

- le Liechtenstein
 - la principauté de Monacoqui sont des Monarchies constitutionnelles où le souverain exerce un rôle plus ou moins important dans la politique du pays.

Groupe 2 : République à régime parlementaire, République à régime présidentielle, République à régime semi-présidentielle

- Lisez les documents ci-après sur les différents régimes d'une république. (Certains mots du texte sont soulignés. Nous vous proposons de chercher le sens de ces mots s'ils ne sont pas clairs pour vous, soit en utilisant un dictionnaire, soit en cliquant dessus si vous avez la version informatisée du texte).
- Surlignez les points importants permettant de définir les principes de fonctionnement de chaque régime.
- Reportez ces points ci-dessous :

République à régime parlementaire

Le régime parlementaire est le système constitutionnel caractérisé par l'équilibre entre les pouvoirs du gouvernement (ou cabinet) et du Parlement. Le cabinet est politiquement et collectivement responsable devant le Parlement; en contrepartie, le cabinet peut recourir au droit de dissolution. Le régime présidentiel se caractérise au contraire par l'absence de responsabilité et de dissolution.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9gime_parlementaire

République à régime présidentiel

Le régime présidentiel est un régime politique représentatif dans lequel la [constitution](#) organise la [séparation des pouvoirs](#), mais où le [pouvoir exécutif](#), représenté par son Président, a une prééminence sur les [pouvoirs législatif](#), et [judiciaire](#).

À l'opposé du [parlementarisme](#), il n'y a pas de responsabilité politique de l'exécutif devant le législatif, c'est-à-dire que le gouvernement ne peut pas être renversé par le [Parlement](#). Et symétriquement le pouvoir exécutif ne peut dissoudre le Parlement. Les pouvoirs exécutif et législatif sont élus tous les deux et séparément, et sont donc également [légitimes](#). Le pouvoir judiciaire, qui peut se trouver amené à arbitrer les différends entre les autres pouvoirs a donc une place particulièrement importante.

Le modèle du régime présidentiel est fourni par la [constitution des États-Unis d'Amérique](#) et a inspiré la plupart des régimes du continent américain, à l'exception notable du [Canada](#), qui a un régime parlementaire d'inspiration britannique.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9gime_pr%C3%A9sidentiel

République à régime semi-présidentiel

Il est défini par trois critères :

Le chef d'État est élu au suffrage universel direct.

Le chef d'État a des prérogatives propres.

Le [gouvernement](#) est responsable devant le [parlement](#).

Cette doctrine consiste donc à rassembler sous une même catégorie tous les régimes dans lesquels le gouvernement est responsable devant le parlement et le chef d'État élu au suffrage universel direct, ce qui entraîne un partage de responsabilité entre le [chef du gouvernement](#) et le chef de l'État, qui varie selon les pratiques.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9gime_semi-pr%C3%A9sidentiel

Groupe 3 : Etat fédéral

- Lisez les documents ci-après sur les différents régimes d'une république. (Certains mots du texte sont soulignés. Nous vous proposons de chercher le sens de ces mots s'ils ne sont pas clairs pour vous, soit en utilisant un dictionnaire, soit en cliquant dessus si vous avez la version informatisée du texte).
- Surlignez les points importants permettant de définir les principes de fonctionnement de chaque régime.
- Reportez ces points ci-dessous :

Etat fédéral

Un **État fédéral** (ou fédération) (latin : *foedus*, l'alliance), est un État habituellement souverain, composé de plusieurs entités autonomes dotées de leur propre gouvernement, nommées États fédérés. Le statut de ces entités est généralement garanti par la Constitution, et ne peut être remis en cause par une décision unilatérale du gouvernement central fédéral. La forme de gouvernement de l'État fédéral, ou sa *structure constitutionnelle*, est nommée fédéralisme. c'est un ensemble d'états qui se sont unis et qui ont une certaine autonomie tout en reconnaissant une autorité supérieure commune

Il peut être considéré comme l'opposé de l'État unitaire.

Les fédérations peuvent être multiethniques, ou couvrir de vastes territoires, même si ce n'est pas nécessairement le cas. Les fédérations sont le plus souvent fondées par un accord, basé sur des préoccupations ou intérêts communs, entre plusieurs États indépendants. Parfois, sur une période intermédiaire, les États coexistent dans une confédération. Les États fédérés ne disposent généralement pas du droit de sécession unilatéral.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat_f%C3%A9d%C3%A9ral

- Situez ensuite sur la carte suivante, en les surlignant et en inscrivant leur nom, les quatre pays suivants :
 - l'Autriche
 - l'Inde
 - l'Australie
 - les Etats - Unis

Les états fédéraux dans le monde



Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Map_of_federal_states.svg

Exercice 3 [E3] : Présentation orale

- Chaque sous-groupe présente les résumés obtenus ainsi que le travail sur les cartes à l'ensemble du groupe.

Exercice 4 [E4] : Les pays d'Europe et leur régime politique

- Identifiez le régime politique des six pays fondateurs de l'Union Européenne.

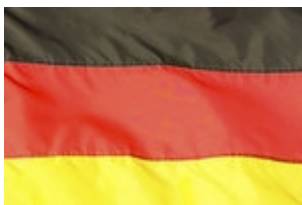
Voici la liste des 6 pays fondateurs de l'Union Européenne :

- Allemagne
 - Belgique
 - France
 - Italie
 - Luxembourg
 - Pays-Bas.
- Lisez la présentation de chaque pays que vous trouverez dans les documents joints et remplissez le tableau suivant :

Pays	Régime politique	Nom du Chef de l'Etat	Nom du chef du gouvernement
Allemagne	République fédérale de type parlementaire	Horst Köhler est président de la République Fédérale d'Allemagne depuis 2004. Il a été réélu le 23 mai 2009	Angela Merkel (CDU) est devenue la première "Bundeskanzlerin" de la République fédérale allemande en novembre 2005.
Belgique	Monarchie constitutionnelle fédérale	Albert II en est le roi depuis 1993	Herman Van Rompuy au poste de Premier ministre.
France	République à mi-chemin entre système présidentiel et système parlementaire	Nicolas Sarkozy (UMP) a été élu Président de la République en mai 2007	François Fillon (UMP) occupe la fonction de Premier ministre depuis mai 2007.
Italie	République parlementaire bicamérale	Le président de la République est Giorgio Napolitano	Silvio Berlusconi a été investi nouveau chef du gouvernement italien le 8 mai 2008
Luxembourg	Monarchie constitutionnelle	Henri de Luxembourg	Chef du gouvernement depuis 1999, Jean-Claude Juncker
Pays Bas	Monarchie parlementaire	Beatrix I en est devenue reine en 1980	Depuis 2002, le Ministre-président (Premier ministre) est Jan Peter Balkenende

Les réponses seront à actualiser à partir du site :

Source : <http://www.touteurope.fr/fr/organisation/etats-membres.html>

ALLEMAGNE

L'Allemagne est une république fédérale de type parlementaire composée de 16 Länder fédérés, régie par la Loi fondamentale de 1949.

A Berlin, la capitale fédérale, siège le Parlement bicaméral qui se compose du Bundestag et du Bundesrat, constitué des représentants des Länder.

Angela Merkel (CDU) est devenue la première "Bundeskanzlerin" de la République fédérale allemande en novembre 2005. Elle a formé un gouvernement de "grande coalition" pendant quatre ans, rassemblant chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates.

A l'automne 2009, elle a été reconduite sans difficulté à ses fonctions de chancelière après la victoire de son parti, la CDU, aux élections législatives allemandes organisées le 27 septembre 2009. Cette fois-ci, c'est un gouvernement dit de "petite coalition" - Chrétiens-démocrates de la CDU/CSU avec les libéraux du FDP - qui dirige la première puissance économique européenne.

Horst Köhler est président de la République Fédérale d'Allemagne depuis 2004. Il a été réélu le 23 mai 2009

Source : <http://www.touteurope.fr/fr/organisation/etats-membres/allemande.html>

BELGIQUE

La Belgique est une monarchie constitutionnelle fédérale.

Albert II en est le roi depuis 1993. Elle est dotée d'un parlement bicaméral, où la Chambre des représentants et le Sénat, tous deux élus au suffrage universel direct, ont des compétences similaires.

Le pouvoir exécutif fédéral est exercé par le Premier ministre et son gouvernement. Guy Verhofstadt, flamand, de tendance libérale démocrate (membre du VLD), a été Premier ministre depuis 1999. Il a pris la tête d'un gouvernement regroupant, pour la première fois libéraux, socialistes et écologistes dans une coalition. Il a été réélu en juin 2003.

Après la démission de Guy Verhofstadt le 20 mars 2008 et celle de Yves Leterme le 19 décembre 2008, le roi Albert II de Belgique a nommé le chrétien-démocrate flamand Herman Van Rompuy au poste de Premier ministre.

Source : <http://www.touteurope.fr/fr/organisation/etats-membres/belgique.html>

FRANCE

La Constitution de la V^{ème} République place la France à mi-chemin entre système présidentiel et système parlementaire. Le Président, élu au suffrage universel direct pour une durée de cinq ans, dispose de pouvoirs étendus, notamment en matière de politique étrangère.

Nicolas Sarkozy (UMP) a été élu Président de la République en mai 2007. Le Premier ministre dirige l'action gouvernementale sous l'autorité du Président de la République. François Fillon (UMP) occupe cette fonction depuis mai 2007.

Source : <http://www.touteurope.fr/fr/organisation/etats-membres/france.html>

ITALIE

L'Italie est une république parlementaire bicamérale. Le président de la République, Giorgio Napolitano, qui a succédé le 15 mai 2006 à Carlos Azeglio Ciampi, jouit de pouvoirs relativement limités. Romano Prodi, ancien président de la Commission européenne était Président du Conseil depuis le 16 mai 2006. A la suite d'élections législatives anticipées, Silvio Berlusconi a été investi nouveau chef du gouvernement italien le 8 mai 2008. Franco Frattini a été nommé chef de la diplomatie, dans un gouvernement qui ne compte que quatre femmes.

Source : <http://www.touteurope.fr/fr/organisation/etats-membres/italie.html>

LUXEMBOURG

Le Grand-Duché de Luxembourg est une monarchie constitutionnelle. Les prérogatives du Grand-Duc, Henri de Luxembourg, sont déléguées au Premier ministre. Chef du gouvernement depuis 1999, Jean-Claude Juncker (Parti chrétien-social) assure son troisième mandat.

Source : <http://www.touteurope.fr/fr/organisation/etats-membres/luxembourg.html>

PAYS - BAS

Les Pays-Bas (Nederland) sont une monarchie parlementaire de longue tradition. Beatrix I en est devenue reine en 1980. Depuis 2002, le Ministre-président (Premier ministre) est Jan Peter Balkenende (Parti chrétien démocrate).

Dans ce système bicaméral, l'élection de la deuxième chambre qui est le cœur de la politique gouvernementale, à la proportionnelle intégrale, pour quatre ans, aboutit très fréquemment à la formation de gouvernements de coalition. Comme d'autres pays membres, les Pays-Bas ont été confrontés dans les dernières années à la percée électorale de mouvements populistes d'extrême droite, en particulier le parti de Pim Fortuyn en 2002.

Source : <http://www.touteurope.fr/fr/organisation/etats-membres/pays-bas.html>